Dates	Noms des parties	Noms et lieu des terres en litige
Te mahana.	Te ioa o na fatu maro.	Te ioa e te vui raa o te mau fenua e maro hia.
40 no titema 4894, i te hora i i te ahiahi.	Tetuanui a Farepora a Matal e o Vi- rau a Roo, vahine faaipoipo na John Peckett e o Paupau a Tahu e o Ti- bimore a Tihimore.	
44 no titema 1894, i te hora 4 ite ahiabi	Terai a Faara t, eo Mataiorua a <u>M</u> auri.	Te otia no na fenua ra o Ahoto- teina e o Teaharo.
Hi no titema 4891, i te hora i iteahiahi.	Tuani a Matamao v., tei mono bia ia Oria Orie o Faurao a Peueue; 2º Te- tueetu a Terai a Teriitabi; O Te- baamarama a Tapibeura e o Tiare a Metua.	Te fenua ra o Paepaetauri e te tahi mau peho.
32 no titema 4894, i te hora 4 i te ahiahi.	Cratua a Teavau, vabine tauturu bia e faatia bia e ta'na ra tane o Punuaura a Punua, e o Amea a Arii, e e te vabine ra o Paerai a Haapuai, ivi vabine na te taata ra o Taatarii a Teina, o tei rave ma tona toroa metua vabine tiai mai te au i te ture no tona tamaiti naea ore hia te matabiti o Taeta a Taatarii.	Te fenua ra o Tetutu nº 2.
42 no titema 4891, i te hora 4 i te ahiahi.	Teihotua a Aroa, ola Baavaalt., e o Taoiral a Mataino.	Te motu ra o Mapeti.
44 no titema 1891, i te hora i i te ahiahi.	Omita a Irea t., e o naero a Teao, o Marai a Maui, e o Tau a Tupuraa.	Te fenua ra o Tumahoeuta, e vai i Teahupoo.

Justice de paix de Taravao

Le Procureur de la République, Chef du service judiciaire, a l'honneur d'informer le public que l'audience de la Justice de paix de Taravao aura lieu le jeudi 24 décembre, à huit heures du matin.

Tiripuna faehau parau no Taravao

Te faaite nei te Auaha ture o te Repupirita, Raatira no nia iho i te mau ohipa haava raa, i tetaata'toa e ei te mahana maha 24 no titema i te hora vau i te poipoi e tairuru ai te tiripuna faehau parau no Taravao.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTE MUNICIPALE.

La ville de Papeete vient de célébrer l'anniversaire de l'instal-

lation de sa première municipalité.

Impatiemment attendue par tous ceux qui s'intéressent à la nouvelle commune et placent le développement de nos institutions libérales au-dessus des divisions de parti; la fête municipale, bien que commencée sous une pluie diluvienne, puis contrariée par un mauvais temps persistant, a pu s'achever néanmoins sans avoir eu trop à souffrir de cette espèce d'hostilité des éléments.

A part la retraite aux flambeaux, à laquelle il a fallu renoncer,

À part la retraite aux flambeaux, à laquelle il a fallu renoncer, non sans serrement de cœur, hélas à part aussi les illuminations, on peut dire, en effet, que le programme dressé par les organisa-

teurs a été suivi, ou à peu près, de point en point.

Dans l'après-midi du 1^{er}, notre brave population assistait, sans broncher, sous ses parapluies, aux ébats de nos jeunes indigènes se disputant les prix du traditionnel mât de beaupré, des courses à deux ou trois jambes, des jeux des oranges, de la corde, etc., sans oublier celui du farinier, qui, de l'aveu général, a été, de tous les divertissements nouveaux introduits dans les réjouissances, le plus complètement réussi. Si nous en jugeons par les formidables éclats de rire qui accueillaient la déconvenue des concurrents enfarinés revenant bredouille, ce jeu semble appelé à prendre une place prépondérante dans nos futurs programmes, et il serait, croyons-nous, aussi imprudent de se passer de lui, à l'avenir, que d'essayer de se priver du concours des tamata retentissants, lancés du fond de ces petités boutiques foraines qui, nées d'hier sur la voie publique, ont cependant déjà, à jamais, conquis leur droit de cité parmi nous.

Les régates, sans lesquelles il ne saurait y avoir également de bonne fête tahitienne, ont occupé, ainsi que du reste l'annonçait l'affiche, l'après-midi de la seconde journée. Inutile d'ajouter qu'elles ont, comme par le passé, rencontré leur succès habituel. Mais la véritable attraction, ce que nous appellerons, pour nos servir d'une expression connue, le « clou » de la fête, était ailleur Elle était, il est à peine besoin de le dire, dans la soirée dansant offerte à la population par M. le Maire de Papeete et M^{mo} Cardelle

On savait depuis longtemps dans le public que rien ne sera épargné pour donner à cette réception, la première à laquelle premier maire de la ville conviait ses concitoyens, le caractère d'une réunion intime, dans un cadre aussi original et aussi brillan que possible. On n'a donc point été surpris de constater que l'objectif visé avait été atteint, pas plus qu'on ne l'a été, du reste, d'un autre côté, du goût déployé dans l'ornementation des salons et particulièrement de la salle de danse, ainsi que de l'amabilité gracieuse avec laquelle les hôtes du logis recevaient leurs nombreux invités. Chacun s'y attendait.

Nous n'entreprendrons point de décrire par le menu toutes les magnificences du décor, non plus que l'aspect appétissant des tables du souper; nous ne parlerons point davantage du coup d'œil féerique qu'offraient les élégantes toilettes des dames: en cette dernière matière surtout, le sujet nous paraît scabreux, et, d'ailleurs, une pareille description nous conduirait à faire un véritable compte rendu, ce que nous voulons éviter. Mais ce que nous pouvons dire c'est qu'une joyeuse animation, une franche gaîté n'ont cessé de régner parmi les groupes, et que tout le monde nous a paru désireux de prendre la part la plus large possible du plaisir commun.

Nons dirons aussi que le bal ouvert à 9 heures, à l'arrivée de M. le Gouverneur Lacascade, dont l'entrée avait été saluée par la Marseillaise, exécutée par la Fanfare municipale, ne s'est terminé qu'à 5 heures du matin, et qu'il s'en est fallu de peu qu'on ne fût obligé de requérir la force armée pour arrêter l'élan des enragés danseurs.

Enfin, nous en aurons fini avec cetté charmante soirée, dont le souvenir restera, pensons-nous, dans la mémoire des heureux habitants de Papcete, en ajoutant que, malgré l'inclémence du temps, les principales notabilités de la ville s'étaient donné rendez vous dans les salons municipaux. Parmi les plus remarquées, nous citerons, au risque de faire quelques omissions qu'on nous pardonnera: Mgr l'Evêque de Mégare; M. le Directeur de l'Intérieur p. i.; S. A. le prince Hinoi Pomare; MM. les Consuls étrangers; M. le Commandant des troupes; M. Poroi, conseiller privé; M. Le Cardinal, chef du secrétariat du Gouvernement, etc., etc. La plupart des conseillers généraux et municipaux; un grandnombre d'officiers de la garnison et de la station locale, et plusieurs chefs de district avaient également tenu à répondre à l'aimable invitation de M. et de M^{me} Cardella.

A l'année prochaine! maintenant. Et souhaitons que le soleit qui nous a boudé, durant ces derniers jours, nous revienne resplendissant, et vainqueur, cette fois, des vilains nuages qui ont failli compromettre si malencontreusement nos premières réjouis-

sances communales.

AVIS ET COMMUNICATIONS

ADMINISTRATION DE L'INTÉRIEUR

Service des Contributions.

Avis.

PARAU FAAITE.

MM. les négociants et patentés de toutes catégories, qui auraient l'intention de cesser leur commerce ou leur industrie, sont invités à en faire la déclaration au bureau des contributions, avant le 1er janvier 1892.

Faute par eux de se conformer au présent avis, ils continueront à figurer au rôle des contributions de l'année prochaine. Te parau hia'tu nei te feia hoo taoa e te mau taata'toa e pafana ta ratou, mai te haapao ore i te huru, e o tei opua e e faaea i ta ratou hooraa e i ta ratou ohipa, e faaite mai ia i ta ratou parau no te reira i te piha toroa o te paeau titau raa moni, hou te 1 no tenuare 1892.

E ia ore ra ratou ia haapao mai i teinei faaite raa e vai â ia to ratou mau ioa i nia i te puta aufau raa no teie matabiti i mua

nei.